



Territoire d'Aurillac



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

✓ cette «**synthèse emploi-formation**»

✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi

✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Aurillac se distingue par :

- ✓ une **attractivité du territoire** en tant que lieu de formation (cf. part de formés) expliquant, pour partie, un solde migratoire des jeunes moins déficitaire qu'en moyenne départementale,
- ✓ une **population moins précaire** (4 points d'écart avec le département),
- ✓ une **population moins âgée**, qu'il s'agisse de la population totale avec 136 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (154 dans le Cantal) ou de la population des demandeurs d'emploi avec 127 DE de 50 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 26 ans (138 dans le Cantal),

- ✓ une **adaptabilité supérieure des actifs** aux changements liée à leur niveau de diplôme (118 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés, contre 94 dans le Cantal) et à leur niveau de qualification (24% des DE sont manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié contre 28% dans le Cantal),
- ✓ une **structure de l'emploi moins pénalisante** avec la forte emprise des services (2 salariés sur 5) et du commerce,
- ✓ un **emploi offert de meilleure qualité**, plus qualifié (près de deux offres sur trois) et plus durable (43% des cas).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Aurillac se distingue par :

- ✓ une plus grande **fragilité des entreprises anciennes** (trois défaillances sur quatre concernent des entreprises de 4 ans ou plus),
- ✓ une **exposition supérieure aux aléas économiques** avec la plus forte concentration de l'emploi (19% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes contre 14% dans le Cantal),

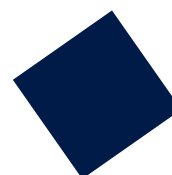
- ✓ une **faible dynamique du marché du travail** (-0,3%) et le net recul du volume d'offres d'emploi (-7%) couplé à une forte progression de la demande (+10%),
- ✓ une **moindre attractivité de l'appareil de formation initiale** (106 vœux contre 128 en région pour 100 places) qui s'accompagne d'effectifs inscrits en baisse significative (-5% contre une stabilité en région),
- ✓ un **recours inférieur à l'alternance**, en apprentissage comme en contrat de professionnalisation.

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire aurillacois, 47% des emplois relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui représente près d'un tiers des emplois du territoire.
- ✓ La **formation initiale** se distingue par la sur-représentation des formations technico-professionnelles **des services** et des formations **sanitaires ou sociales**.
- ✓ Les **entrées en FPC** sont également sur-représentées sur les formations **sanitaires ou sociales**, de même que sur

le domaine du **développement personnel**. Elles sont, au contraire, peu fréquentes (25%) et sous-représentées (30% en région) sur le domaine technico-professionnel **des services**.

- ✓ Les entrées en FPC concernent, lorsqu'elles sont certifiantes, un **niveau 5** dans plus d'un cas sur deux.
- ✓ La FPC certifiante n'est utilisée pour **augmenter son niveau de qualification** que par moins d'un stagiaire sur trois (32% contre 34% en région).



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.





POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	136	154	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	26 %	27 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 0,9 %	+ 0,5 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 8,8 %	- 13,8 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	48,7 %	44,4 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	56 %	55 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	118	94	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	74 %	64 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,3 %	- 0,1 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère prérentielle (hors dom. pub.)	47 %	46 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	30 %	30 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	12 %	11 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	15 %	16 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	40 %	36 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	19 %	14 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	95 %	91 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 10%	+ 10%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,5	1,7	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	127	138	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	39 %	37 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	24 %	28 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 7%	- 4%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	43 %	39 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	36 %	41 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	24	21	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence
xx : situation plus favorable
xx : situation moins favorable
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

FORMATION INITIALE

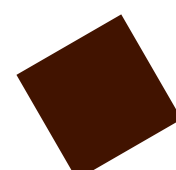
	Territoire	Région	Une mesure de ...
Evolution*	-5,0 %	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	55 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	20 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	27 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	106 %	128 %	<i>Adéquation demande / offre de formation</i>
Part élèves résidents formés sur le territoire*	89 %	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	69 %	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	8 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire	Région	Une mesure de ...
Part du domaine technico-pro. des services*	25 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du développement personnel*	57 %	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	35 %	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	51 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	32 %	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire*	86 %	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	8 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	0,5 %	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

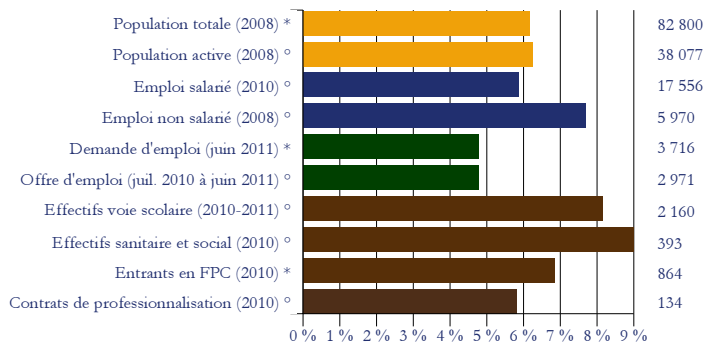
* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés





Avec près de 83 000 habitants au 1^{er} janvier 2008, le **territoire d'Aurillac est le 7^{ème} territoire auvergnat** sur 14 pour sa population et pèse 6,2% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active.

Le poids du territoire dans la région

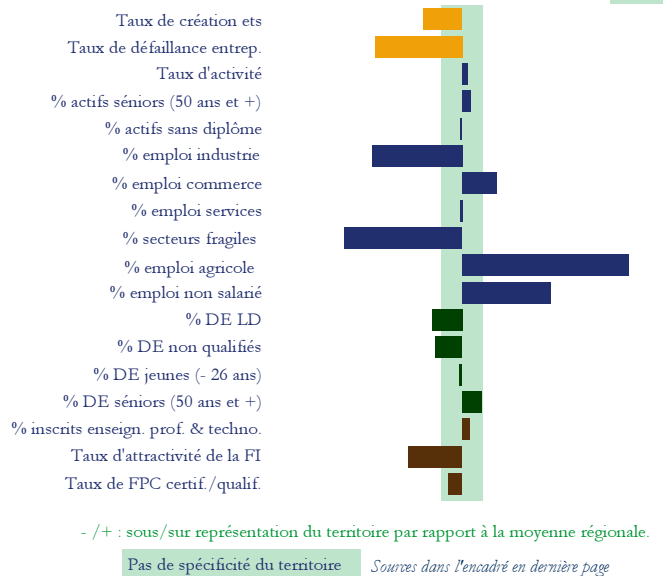


* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Concernant le marché du travail, l'offre comme la demande d'emploi sont nettement sous-représentées (moins de 3 000 offres, plus de 3 700 DE ; 4,8% du total régional) une différence présente, quoique moins marquée, pour les entrées en contrat de professionnalisation (134 contrats ; 5,3%) et pour l'emploi salarié (17 556 salariés ; 5,9%). A l'inverse, le territoire d'Aurillac excède son poids moyen pour l'emploi non salarié (5 970 personnes ; 7,7% du total régional) et pour les effectifs en formation : entrants en FPC (864 stagiaires ; 6,8%), inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (2 160 élèves ; 8,1%) et effectifs en formation sanitaire ou sociale (393 élèves ; 8,9%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur le dynamisme du tissu économique local, moindre qu'au régional (taux de création et de défaillance d'entreprises inférieurs). La deuxième porte sur la na-

Les principales spécificités du territoire

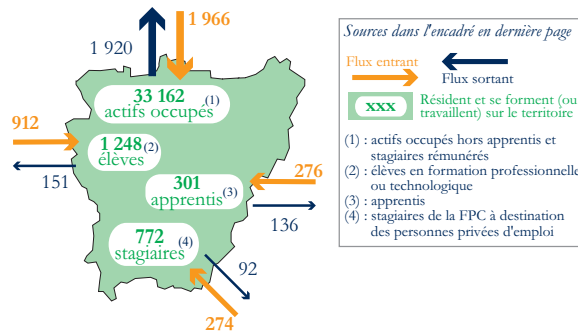


ture de ce tissu, marqué par le faible poids de l'emploi salarié dans l'industrie (15%), en particulier dans les secteurs dits fragiles (11%), au profit de l'emploi dans le commerce (32%) et les services (40%). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (17% du total) et l'emploi agricole (9,4%) sont particulièrement représentés dans le territoire.

L'examen d'indicateurs tels que la part des sans diplôme, des DE LD, des DE séniors... n'indique pas, bien au contraire, de fragilité spécifique des actifs aurillacois (cf. sous-représentation des DE non qualifiés).

Par contre, l'appareil local de formation initiale souffre d'une moindre attractivité comparé au régional.

Les mobilités sur le territoire



L'analyse des mobilités géographiques montre, sur le territoire d'Aurillac, des flux systématiquement excédentaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés.

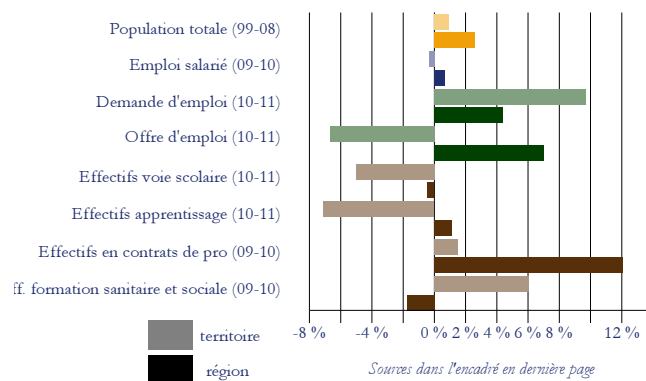
Leur volume souligne la forte attractivité du territoire en tant que lieu de formation. Par contre, la zone géographique est le siège de navettes domicile-travail beaucoup plus limitées.

Les **principales évolutions récentes** font état d'un bilan plutôt négatif par rapport au régional.

Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la population totale, l'emploi salarié, l'offre et la demande d'emploi, les effectifs en formation initiale en voie scolaire ou en apprentissage ou la signature des contrats de professionnalisation.

La seule évolution plus favorable concerne les effectifs en formation sanitaire ou sociale.

Les principales évolutions sur le territoire





POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire d'Aurillac se caractérise par :

- ✓ Une **part des foyers fiscaux imposables** en progression de 0,9 point à 48,7% et un revenu fiscal moyen par foyer imposable en hausse de 1,6% (+ 497 €),

- ✓ Une **diminution du nombre d'allocataires** de minima sociaux de 1,4% dans le Cantal (précarité en recul et/ou moindre prise en charge des publics ?)
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+1,4% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -7,9% pour l'AER, l'AV et l'ASI dans le département).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire d'Aurillac se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique moins dynamique** avec des créations d'établissements en recul de 16,8% (-121 établissements pour un total de 600 créations).
- ✓ Un **recul concentré sur l'industrie** (-41% ; -70 créations dans la production/transport d'électricité), les **services divers** (-28% ; -24 créations dans les activités de location) et le **commerce** au sens large (-10% ; -30 créations dans le commerce de détail) mais des créations plus nombreuses dans la santé humaine (+26), la construction spécialisée (+13) et la restauration (+11).

- ✓ Un **emploi stable en moyenne** (-0,3% ; 58 emplois détruits), qui s'est amélioré dans les **services** (70 emplois créés), plus particulièrement dans les activités liées à l'emploi (+153 emplois), l'hébergement médico-social et social (+51) et malgré le recul dans les services relatifs au bâtiment (-42).
- ✓ Une **détérioration dans l'industrie** (-58 emplois ; mais +29 dans la fabrication de produits en plastique), dans le **commerce** (-53 emplois dont -37 dans le commerce de détail) et dans la construction spécialisée (-41 emplois).

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire d'Aurillac se caractérise par :

- ✓ Une **dégradation de l'offre d'emploi quantitative** (-213 offres ; -6,7%) et **qualitative** (-11% d'offre durable, -19% d'offre qualifiée).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul significatif dans le tertiaire** (-166 offres réparties à égalité entre le commerce, l'administration, santé, social et les services divers) et dans **l'industrie** (-37 offres) mais en progression dans la construction (+53 offres).

- ✓ Une **demande d'emploi en progression** significative (+328 DE ; +9,7%), notamment pour les seniors (+22%) et les DE de longue et de très longue durée (+12% et +25%).
- ✓ Une **amélioration de la situation** des DE bénéficiaires du RSA (-0,7%) et une amélioration relative pour les DE jeunes, peu formés, peu qualifiés ou les DE TH (hausse inférieures à la hausse moyenne).

FORMATION INITIALE OU CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire d'Aurillac se caractérise par :

- ✓ Un **recul du nombre d'inscrits dans l'enseignement professionnel et technologique** (-5,4%), en voie scolaire comme en apprentissage (-5%, -114 inscrits ; -7,1%, -41 inscrits).
- ✓ Une diminution du nombre d'inscrits dans le **domaine de la production** (-6,9%, -86 inscrits) comme dans celui des services (-3,7%, -57 inscrits), notamment dans la comptabilité, gestion (-43%, -25 inscrits), les spécialités pluritechnologiques mécanique, électricité (-39%, -22 inscrits), les forêts, espaces naturels (-32%, -22 inscrits).

- ✓ Une baisse des **effectifs en apprentissage** de 7,1%, concentrée dans les spécialités de la production (-11%) et, plus précisément, dans celles des forêts, espaces naturels et des productions animales (-32%, -22 apprentis ; -21% et -13 apprentis) mais une stagnation dans les spécialités des services (+0%).
- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en hausse de 1,5%, croissance observée dans la construction (+20%) et l'administration au sens large (+27%) mais une baisse de 18% dans les services divers.
- ✓ Une augmentation de 6% des **inscrits dans les écoles sanitaires et sociales**, limitée pour les aides-soignants (+1%) et les infirmiers (+3%), plus significative pour les aides-médico-psychologique (+35%).

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présenteielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".

▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

